

FRAGILE OU « SOLIDE GLOIRE » DE MONSIEUR DE MONTRICHER, INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES, DIRECTEUR DU CANAL DE MARSEILLE ?

Au début des années 1840, la gloire, c'est le mot qui convient, semble bien avoir touché un jeune ingénieur des ponts et chaussées qui travaillait à l'exécution du plus grand ouvrage municipal décidé par Marseille, l'un des plus importants travaux publics lancés sous la Monarchie de Juillet, avant les chemins de fer programmés par la loi du 11 juin 1842 : son canal de la Durance¹.

Ce que peut être, ce que doit être la gloire sont de ces questions que les XVII^e et XVIII^e siècles se sont longuement posé d'un point de vue moins historique que moral. Charles Rollin, dans le cinquième livre de son *Traité des études*, « De l'histoire », consacre sa première partie au « goût de la solide gloire et de la véritable grandeur », sans doute le discours le plus articulé jamais tenu sur le sujet. Il y explique qu'il fallait commencer « par établir des principes & des règles pour juger sainement des belles &

1. La « gloire » de cet ingénieur s'impose bien comme le jour principal que perçurent les observateurs contemporains. Un de mes premiers travaux sur les ingénieurs du deuxième tiers du XIX^e siècle avait rendu compte de ce phénomène : « L'ingénieur glorieux (...) », *Milieux*, no 7/8, Le Creusot/Montceau-les-Mines, octobre 1981 - janvier 1982, pp. 53 à 57. La construction du canal de Marseille fut lancée par la loi du 4 juillet 1838 qui accordait à la ville le droit de prélever 5,75 mètres cubes par seconde à la Durance. Le 9 du même mois, une loi lançait deux autres grands travaux publics, nationaux, aux budgets beaucoup plus importants que celui que prévoyait alors Marseille, le canal de la Marne au Rhin, avec 45 millions, et le canal latéral à la Garonne, avec 40 millions. (Pierre PINON, « Le Siècle de l'industrie », *Un canal... des canaux...*, Paris, 1986, p. 68).

des bonnes actions, pour bien discerner en quoi consiste la solide gloire & la véritable grandeur, & pour démêler précisément ce qui est digne d'estime & d'admiration, & ce qui ne mérite que l'indifférence & le mépris ». En effet, ajoute-t-il, « sans ces règles les jeunes gens peu précautionnés, n'ayant pour guides que leurs propres panchans, ou les opinions populaires, pourroient prendre pour modèle tout ce qui est conforme à ces fausses idées, & se remplir des passions & des vices de ceux dont l'histoire rapporte des actions éclatantes, qui ne sont pas toujours vertueuses ni estimables² ». Comme plus tard Marmontel dans l'*Encyclopédie*³, Rollin ne croit pas plus à la gloire d'Alexandre qu'à celle de César : « Peut-on appeler autrement que fureur ce mouvement impétueux qui pousoit Alexandre dans des pays éloignés & inconnus pour les ravager ? » Ce janséniste qui pense d'abord « selon le paganisme », c'est-à-dire en raison, n'utilise plus le mot lorsqu'il en vient cependant à définir « la solide gloire » qui se résumerait par ces mots : « préférer le bien public à tout ; lui sacrifier ses biens, son repos, sa vie, sa réputation même s'il le faut : voilà ce qui rend l'homme grand, & véritablement digne d'estime ».

La conception que se font les élites du XIX^e siècle de la gloire vient sans doute de ce passage de plus de cent pages. Bonaparte en avait donné depuis une vision imposante et précise – « C'était l'air de ce ciel sans tache, où brillait tant de gloire, où resplendissait tant d'acier, que les enfants respiraient alors⁴. » Trop semblable à celles d'Alexandre ou de César, suspecte aux yeux de qui s'était nourri de la Morale, elle était pourtant éclatante dans un pays qui avait assisté aux « Retour des Cendres » et portait au pouvoir le neveu.

2. Charles ROLLIN (1661-1741), *De la manière d'enseigner et d'étudier des Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, tome 3^e, « De l'histoire », nouvelle édition, Paris, Veuve Estienne et fils, 1748, p. 13 à 139. Le livre de Rollin, paru d'abord en 1726-1728, est un des grands succès d'édition du XVIII^e siècle. Ses rééditions sont innombrables : la deuxième, « revue », paraît dès 1728, la troisième, « revue et corrigée », en 1730-1731, la quatrième, « revue, corrigée et augmentée d'une table des matières » en 1732-1733. Les éditions se succèdent ensuite rapidement, chez J. Estienne et ses successeurs ou à Amsterdam, Leyde, de même que les traductions, notamment en anglais, jusqu'en 1770, puis, de nouveau, de 1807 jusqu'au milieu du XIX^e siècle à Paris, Lyon et Limoges avec une précipitation marquée de 1819 à 1825 après le concours organisé en 1818 par l'Académie française pour un éloge de Rollin. La citation provient de la p. 16 ; les deux suivantes des p. 85 et 121.

3. Jean-François MARMONTEL, « Gloire », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, tome VII, Paris, 1757, pp. 716 à 721. Cet auteur établit une gradation de l'estime à l'admiration et à la célébrité que termine la *gloire*, qui est « une renommée éclatante, le concert unanime et soutenu d'une admiration universelle » : « L'estime a pour base l'honnête ; l'admiration, le rare & le grand dans le bien moral ou physique ; la célébrité, l'extraordinaire, l'étonnant pour la multitude ; la *gloire*, le merveilleux » qui est lui-même « ce qui s'élève ou semble s'élever au-dessus des forces de la nature ».

4. Alfred de Musset est né en 1810, comme Montricher, et mort en mai 1857, un an presque exactement avant lui, ce pourquoi on a choisi une ligne du début du prologue de sa *Confession d'un Enfant du Siècle*, écrit en 1835-1836.

Le jeune ingénieur Franz Mayor de Montricher (1810-1858) fut bien décrit à quelques reprises comme un « général pacifique », victorieux d'une nature rétive à la tête de son armée d'ouvriers et comparé à Bonaparte ou Napoléon. Plusieurs contemporains témoignent ou attestent de cette « gloire » qu'ils font éclore en 1840 et atteindre une sorte d'apothéose dans un autre retour des cendres, le 10 juin 1858, quand son corps ramené de Naples à Marseille est porté par toute une ville de l'hôtel de ville au cimetière. Devant son tombeau se succédèrent les discours dans lesquels les mots « gloire » ou « glorieux » résonnèrent sans cesse⁵, mais qui décrivent un être glorieux que la seule comparaison avec un Bonaparte même pacifique serait trahir.

D'où vint cette gloire locale ? En quels termes ses proches ou ses alliés la décrivent-ils, la propagèrent-ils ? Si l'image d'un Bonaparte fait ingénieur, remportant victoire sur victoire sur ses ennemis, concurrents poursuivant d'autres objectifs que le bien public (marseillais) ou forces de la nature contrecarrant ses plans, si cette image revint ici et là de 1840 à 1858, c'est avec une plus grande discrétion qu'on pouvait s'y attendre s'il n'y avait eu le *Traité des études* et cette conception morale qu'une génération romantique d'admirateurs subjugués et bien pensants eut sûrement toujours à l'esprit.

En février et mars 1840, la *Gazette du Midi* fit paraître un assez long article de Henri Abel (1796-1861) dans lequel, pour la première fois, peut se percevoir quelque chose comme une gloire naissante : le journaliste y exprime sa satisfaction totale au spectacle des travaux commencés au Canal de Marseille et laisse éclater sa stupéfaction admirative devant l'action du jeune ingénieur, déjà par quelques traits comparé à Napoléon, malgré les opinions légitimistes et ultramontaines de l'auteur⁶. Le passage alors consacré au portrait de Montricher fut cité dans un plus court article qu'Abel fit paraître le 2 juin 1858 dans le même journal, peu de jours après l'annonce de la mort de l'ingénieur, comme s'il avait désiré rappeler

5. Des numéros du 30 mai 1858 (la nouvelle de sa mort, le 28 mai, à Naples, était arrivée en France le 29) à ceux des 12 et 13 juin, *Le Sémaphore de Marseille* et surtout la *Gazette du Midi, journal du soir* rapportèrent dans leur chronique locale les nouvelles qui entourèrent les événements, de la mort aux funérailles, mais aussi les lettres qui leur parvinrent de deux admirateurs de Montricher. Le discours prononcé par le maire Honnorat fut reproduit par *Le Sémaphore* dans son numéro des 11 et 12 juin, à la suite du compte-rendu des funérailles, et par la *Gazette du Midi* dans son numéro suivant, des 12 et 13.

6. La *Gazette du Midi* publia au bas des trois premières pages de ses trois numéros des vendredi 28 février, dimanche 8, lundi 9 mars et mardi 10 mars 1840 un article en trois parties intitulé « Promenade au Canal de Marseille » et signé « A ». Henri BARRÉ, *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*, tome XI, « Biographies », Marseille, 1913, p. 2 : « Entré à la *Gazette du Midi* dès sa fondation, Abel y défendit jusqu'à sa mort avec talent, sinon avec succès, la cause des Bourbons et de l'ultramontanisme. »

qu'il avait été l'inventeur de sa gloire⁷. En 1840, l'ingénieur devait doubler deux caps redoutables; d'abord, celui du passage des devis rassurants de ses avant-projets de 1836 et 1837 à ceux de ses projets définitifs qui montraient des augmentations de 160 %, les premières seulement peut-être dans une marche ascendante ! ensuite la succession, réglementaire, de travaux partout entrepris en régie et à la tâche à des chantiers confiés à des entrepreneurs adjudicataires, ce qu'il ne voyait pas d'un bon œil à cause des droits que leur accordait la loi, du droit de regard qu'ils en obtenaient sur ce qu'il considérait comme son œuvre. Il pouvait redouter une volte-face de la part de Marseille et de son conseil municipal vis-à-vis du canal, ce que ne manquèrent pas, cette année même, de conseiller diverses personnalités. Mais l'ingénieur, à l'occasion des « travaux préparatoires », avant l'adoption de tout projet définitif, avait ouvert son canal sur une assez grande longueur et construit dès 1839 plusieurs petits ouvrages d'art. Il résolut au début de cette année dangereuse de se faire accompagner dans quelques tournées par des journalistes ou capacités capables de rapporter dans la ville l'avancement rapide de ses travaux. Il ne s'attendait pas encore à ce que cette opération qu'on dirait aujourd'hui de « relations publiques », une sorte de première sans doute en matière de travaux publics, en vienne à répandre l'image de sa jeune gloire.

Abel s'affirme d'abord comme « témoin fidèle et impartial » de ce qu'il a vu, de ce dont il était « loin de [s'] attendre ». Au brillant ingénieur qu'il avait connu dans son cabinet voilà que se superpose cette autre image du chef de chantier qui évolue « sur le terrain, j'allais dire sur le champ de bataille » : « je ne me faisais pas l'idée de ce jeune homme aux cheveux blonds, doux, poli, si délicat en apparence, s'élançant tout à coup sur les rochers que dompte sa pensée féconde; fatigant, par la rapidité de sa marche, paysans, ouvriers et conducteurs; jetant au milieu des travaux ces regards à la Napoléon, qui vont d'abord droit au but; apercevant entre mille la pierre dont la pose laisse quelque chose à désirer, le lit de mortier, dont l'épaisseur pourrait compromettre un jour la sûreté de la bâtisse; cubant, en quelque sorte, de l'œil, les masses énormes des remblais, rectifiant la moindre négligence sur des talus de 200 mètres de longueur, donnant en trois mots des ordres clairs, précis, lumineux, qui ne laissent pas de place au doute ou au commentaire; puis, son registre en main, réglant en quelques minutes la comptabilité; empressé, vif et cordial mais toujours bref dans l'éloge, plus bref encore dans ses reproches, que rarement il est contraint de renouveler, car le subordonné comprend au ton de voix de son chef, à la légère pâleur qui se répand malgré lui sur ses traits, que cette partie de ses devoirs coûte trop à son cœur pour qu'il se résignât à y revenir souvent si les premiers

7. Henri ABEL, « M. de Montricher », *Gazette du Midi, journal du soir*, Mercredi 2 juin 1858, p. 2.

avis demeuraient inutiles ». Enfin, Abel admire sa faculté de conserver au milieu de tant de fatigues et de responsabilités son « heureux caractère », sa « bonne humeur » : « il rit, il plaisante, comme si la plus grave responsabilité ne pesait pas sur sa tête ; car il est sûr de ses plans, car il n'est pas sur toute la ligne un mètre de terrain qui n'ait été mesuré, examiné, nivelé par lui-même ; il n'a rien à craindre que l'inexécution de ses plans et il a pris les moyens les plus sûrs pour éloigner un semblable péril ». Ce portrait de l'ingénieur fut repris, peu ou prou, par une assez abondante littérature⁸. Il se trouve amplifié l'année suivante par les dithyrambes et panégyriques des Lepeyre et Méry qui prononcent le 23 mai devant l'Académie des discours mémorables à la gloire du jeune homme, « général doué de toutes les facultés qu'exigeait une laborieuse campagne de sept ans », « ingénieur prodigue de courses, sobre de paroles, imposant la confiance, recueillant le respect, maître de l'œuvre et de l'ouvrier⁹ ».

Les portraits de l'ingénieur ainsi planté sur le motif du chantier se doublent de poèmes ou de chansons composés en défense et à la gloire du canal. Une chanson qu'on datera de la fin de 1844 ou du début de 1845 se trouve encore à la bibliothèque municipale : « Sur l'air : Cadet Roussel a un habit, etc. », ses origines légitimistes ne font guère de doute¹⁰. En voici six couplet significatifs :

8. Après la « Promenade au Canal de Marseille » d'Abel viennent successivement ces ouvrages sur le canal de Marseille ou sur son ingénieur directeur. Sébastien BERTEAUT, *Promenade sur la ligne du Canal*, Marseille, s.d. (fin 1840 ?) ; Louis MÉRY et Frédéric LEPEYRE, *Le Canal de Marseille. Discours lu à l'Académie dans sa séance publique du 23 mai 1841, par M. Méry, suivi d'un aperçu sur les travaux du Canal par M. Frédéric Lepeyre, secrétaire général de la mairie*, Marseille, 1841. De 1841 à 1852, Montricher fit paraître annuellement à Marseille un *Rapport sur la situation des travaux au 31 décembre* (de l'année précédente) ; E. de SAINT FERRÉOL, *Promenade sur les bords du Canal de Marseille*, Nîmes, 1854 ; Frédéric LEPEYRE, *Canal de Marseille. Tournée d'inspection faite par le conseil municipal. Le 13, le 14 et le 15 octobre 1857*, Marseille, 1857 ; Sébastien BERTEAUT, *Notice biographique sur M. de Montricher, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône, directeur des travaux du Canal de Marseille*, Marseille, 1859 ; Félix MARTIN, *M. de Mont-Richer et le Canal de Marseille*, Paris, 1878 ; Etienne PARROCEL, « De Montricher ingénieur », *L'Art dans le Midi. Célébrités marseillaises. Marseille et ses édifices. Architectes et Ingénieurs du XIX^e siècle*, tome 1, Marseille, 1881, p. 269 à 352.

On pourrait aussi dresser un catalogue des portraits lithographiés ou dessinés et peints de l'ingénieur conservés dans les collections publiques ou privées, ainsi que des représentations de son œuvre la plus célèbre, le pont-aqueduc de Roquefavour.

9. Louis MÉRY et Frédéric LEPEYRE, *Le Canal de Marseille. Discours lu à l'Académie dans sa séance publique du 23 mai 1841, par M. Méry, suivi d'un aperçu sur les travaux du Canal par M. Frédéric Lepeyre, secrétaire général de la mairie*, Marseille, 1841, p. 12.

10. Le lecteur se souvient de la terreur qu'inspirait au jeune Agricole Perdiguier « cet air maudit, qui portait l'exaltation au cerveau des royalistes, la crainte et l'effroi au cœur des patriotes » (*Mémoires d'un compagnon*, Paris, coll. « 10/18 », 1964, p. 61). La chanson, intitulée *Le Canal de Marseille. Couplets*, est autographiée et fut apparemment composée par Frédéric Lepeyre qui l'envoya à Louis Méry, frère du bibliothécaire de la ville. Il faut tenir compte de ce que le parti légitimiste domina la vie politique marseillaise de la Restauration à la Monarchie de juillet. Le caractère féroce que prend l'air pour Perdiguier y était donc bien moins sensible.

11^e

Il faudrait suivre Montricher
 Pour savoir comme il sait marcher !
 Des Cadeneaux à la Durance
 Qu'il fit de fois le tour de France !
 Ah ! Ah ! C'est qu'en courant
 Il défierait le Juif Errant.

15^e

Que d'aqueducs, de souterrains,
 Rivaux des chefs d'œuvre Romains !
 Ici quelle montagne on crève !
 Là quelle Babel on élève !
 Ah ! Ah ! Sur ces travaux
 Les tems ébréchera sa faux.

20^e

Un toast à notre Montricher
 Fils de l'enclume et du Rocher.
 Jamais amitié plus sincère
 Ne porta de santé plus chère.
 Ah ! Ah ! à lui santé,
 Bonheur, Gloire, immortalité !

21^e

Lui dont le nom vivra toujours.
 Qu'il ait de longs et d'heureux jours
 Pour dire Canal de Marseille,
 Œuvre infinie et sans pareille,
 Ah ! Ah ! C'est sans chercher,
 Qu'on dira Canal Montricher.

22^e

Messieurs, je vous propose encor
 Un toast à son État major !
 Thoinet, Borchart, Beausobre, Harlingue !
 Le même talent les distingue
 Ah ! Ah ! Partout ailleurs
 Ils seraient Chefs et des meilleurs.

23^e

Aussi, Messieurs, leur souvenir
 Se lie à tout notre avenir.
 Lieutenans du Grand Capitaine,
 Leur nom au sien s'unit, s'enchaîne ;
 Ah ! Ah ! La Gloire à lui
 A la fois sur eux et sur lui !

Si l'on peut parler de « gloire », ce n'est pas seulement parce que le mot fut de plus en plus prononcé dans de nombreux discours ou poèmes flagorneurs¹¹. On perçoit trop à la lecture des textes qui prirent la défense de l'ingénieur et de la grande entreprise municipale, à partir de 1840, à la fois la réponse aux attaques dont ils étaient l'objet, la fierté patriotique dont ces travaux peu habituels remplirent ceux qui en furent témoins et cet étonnement

11. On peut en citer au moins deux : le premier, une chanson sur l'« air de Pognatosky », fut envoyé par lettre du 10 février 1854 à Montricher « par une ouvrière de Marseille, Marie épouse Cabart », habitant rue du Panier n° 26, personnalité qui semble spécialiste de ce genre de production puisque c'est elle qui fit sans doute paraître en septembre 1852 une autre chanson *En l'honneur de Louis-Napoléon Empereur des Français à l'occasion de son séjour à Marseille*, signé « Marie C. » Le poème se terminait par cette strophe : « O Montricher, homme couvert de gloire, Votre grand nom est immortalisé ; Vous serez un jour haut placé dans l'histoire, Pour arriver à la postérité ; A son honneur chantons dans la provence, Partout ailleurs et dans le monde entier, Et donnons-lui tous en reconnaissance, La couronne en lauriers. (bis) » (Archives municipales de Marseille, liasse 70 O 222, « dossier personnel de Montricher).

L'autre est un ouvrage plus académique de trente-huit alexandrins composé par Adolphe LEGRÉ-TEXTORIS, « Le Pont de Roquefavour » (*Revue de Marseille*, décembre 1855, p. 489). Après avoir salué l'ouvrage d'art et évoqué le temps « qui détruit tout », le poète affirme que le monument marseillais en défiera « les outrages » en prenant à témoin ceux de Rome puis ceux de l'Égypte, ce qui lui permet de chanter : « Ainsi, Roquefavour, ta durée éternelle, Réserve à Montricher une gloire immortelle ».

admiratif devant le « génie » à l'œuvre. Les inventeurs de la gloire de Montricher furent Abel et Pierer Albrand¹², collaborateurs de la *Gazette du Midi*, légitimistes, ennemis des libéraux tenants du système de l'adjudication. Mais ses propagateurs furent les Berteaut, Méry et Lepeyre, en majorité des libéraux qui, quelques mois plus tard, après que Roquefavour eut reçu une adjudication éphémère, reprirent les propos, les images et jusqu'aux raisonnements qu'avaient avancés leurs devanciers. Le patriotisme local était au-dessus des partis, un front commun devait être montré contre un ingénieur des Mines et un grand entrepreneur qui n'avaient pas voulu croire en l'intelligence des plans de Montricher¹³, enfin chacun tomba sous le charme de l'ingénieur.

Des mois de mars à juin 1848, sa situation sortit renforcée. Le 6 mars, il avait esquissé le programme des chantiers que la Commission municipale provisoire pouvait ouvrir afin de « venir en aide d'une manière très efficace aux industries qui peuvent être en souffrance et aux travailleurs qui ne peuvent trouver où se placer¹⁴ » : il s'agissait surtout d'accélérer les travaux aux dérivations du Canal dont la branche-mère avait été terminée à la fin de juin 1847 et de les commencer à la distribution de l'eau dans la ville en même temps qu'à ses égouts. Ce programme, encore amplifié d'autres chantiers communaux, reçut une exécution : les projets en étaient prêts depuis longtemps et le directeur du Canal, saisissant avec empressement l'aubaine, revint pendant quelques mois à une organisation des travaux, en régie puis, de plus en plus, à la tâche, qui était justement celle qu'avaient louée les Abel, Albrand et Berteaut en 1840 et que son équipe de chefs de division et de section était prête à mettre en œuvre. Dans ces conditions, la comparaison qui opposa l'échec de Thomas à Paris au succès local de Montricher était injuste,

12. Albrand fut un des premiers, avec Abel, à parcourir le chantier organisé par Montricher dès février 1840. Il fit au conseil municipal le 24 février, avant la parution de la première partie de l'article d'Abel, le 28 suivant, un rapport de son excursion qui lui ressemblait beaucoup. La *Gazette du Midi* du 29 février rapporta la « surprise [...] qu'il a éprouvée lui-même » devant « cette série d'ouvrages de toute nature, exécutés sur une longue étendue de douze lieues, [qui] a quelque chose qui saisit l'imagination par la grandeur de la conception première, le nombre des difficultés déjà à moitié vaincues, et la rapidité merveilleuse de l'exécution » ou devant « M. de Montricher, dont les talents, le zèle et l'activité sont au-dessus de tout éloge ».

13. L'ingénieur des mines Hippolyte de Villeneuve avait fait paraître en 1840, à Aix, une brochure intitulée *Réflexions sur le Canal de Marseille, par un habitant de Marseille* à laquelle Sébastien Berteaut avait répliqué par une *Réponse au pamphlet de M. de Villeneuve, contre le Canal de Provence, par un Marseillais*, Marseille, 1840 ou 1841 ; l'entrepreneur Jules Seguin, le frère de Marc, avait proposé au tournant de 1840 ou 1841 de se charger à forfait de l'exécution du pont-aqueduc de Roquefavour selon ses propres plans et publié en avril 1841, à Lyon, une brochure intitulée *Aqueduc de Roquefavour. Projet présenté par M. Jules Seguin*.

14. Archives municipales de Marseille, 1 D 73, « Registre des délibérations du conseil municipal de Marseille », séance du 6 mars 1848, p. 597. Rapport annexé.

mais fut largement avancée. Les pertes qu'occasionnèrent ces travaux furent évaluées diversement, mais une pointe de 7 à 8.000 ouvriers mis au travail ensemble pendant un court moment d'avril paraît vraisemblable¹⁵. « Rien n'eut été possible pourtant, déclara Albrand le 3 juin, au milieu de la précipitation qu'il fallait mettre à toutes choses, sans le puissant concours, le dévouement infatigable et l'activité de feu de l'homme de génie à qui Marseille doit l'œuvre immortelle de son canal.¹⁶ » Il y eut du romantisme dans l'excès de travail auquel se condamna Montricher, dans la gratuité, de son strict point de vue de directeur du canal, de certains des chantiers qu'il organisa, dans l'élan qui porta toute une commission municipale au secours de la classe ouvrière, à ce *potlatch* caritatif dont l'ingénieur sortit grand vainqueur et, le 1^{er} avril, ingénieur en chef du département.

Aucun des travaux qui suivirent, malgré son écrasante présence dans toute politique des travaux publics municipale ou départementale, ne fut aussi remarqué, mais son pouvoir grandit jusqu'en 1855 ou 1857, année d'une démission de ses postes d'ingénieur en chef du département et du service maritime au profit d'une position, déjà, d'ingénieur conseil tant de Marseille que de grandes entreprises italiennes : c'est à Naples qu'il trouva la mort.

Les journaux marseillais l'annoncèrent dans leurs numéros du dimanche 30 mai. Plus laudative dans sa notice nécrologique, la *Gazette du Midi* la terminait en écrivant qu'« après avoir acquis une haute réputation, une fortune si légitime en France, M. de Montricher allait se faire un nom également illustre en Italie par ses magnifiques travaux de dessèchement et par l'ouverture de 400 kilomètres de voies ferrées à travers le royaume de Naples. Il est doublement triste de voir disparaître une telle capacité en un tel moment. Marseille surtout ne remplacera pas celui qui portait dans sa tête toutes les traditions et tous les détails des vastes entreprises de notre canal et de nos ports¹⁷ ». Le 2 juin, on y lisait l'article nécrologique plus développé d'Abel et, le 3, *Le Sémaphore* et la *Gazette* publiaient une lettre d'Ad. Lucy, receveur-général des Bouches-du-Rhône, qui lançait l'idée d'une sous-

15. Le *compte rendu des travaux publics à Marseille pendant les mois de mars, avril et mai 1848, présenté à la commission municipale provisoire, par M. Albrand, délégué aux Travaux publics et au Canal, dans la séance du 3 juin 1848*, Marseille, juin 1848, et le *Rapport de l'ingénieur en chef du département, directeur du Canal de Marseille, sur les travaux exécutés au canal depuis le 1^{er} janvier 1848 jusqu'au 31 décembre suivant*, Marseille, 1849, ne comptent pas de la même façon les mêmes chantiers. Montricher comptabilise dans ce dernier rapport des pertes de 5,9 % à Marseille comparées à celles de près de 100 % à Paris et à Nîmes, de 75 % à Lyon, et de 65 à 66 % à Nantes et à Arles (p. 113). Les états du nombre des ouvriers embauchés sont souvent imprécis et toujours surévalués. Mais si un effectif maximum de 8.000 put être brièvement atteint en avril, il comprenait à la fois l'effectif normal de 1.000 ouvriers au canal et des centaines d'ouvriers spécialisés (charpentiers et maçons surtout) dont on put exploiter la gêne.

16. ALBRAND, *op. cit.* (note précédente), p. 6.

17. *Gazette du Midi, journal du soir*, dimanche 30 mai, p. 2.

cription publique en vue de l'érection, sur le plateau Longchamp, au point d'arrivée des eaux du canal, d'une statue : « Sachons montrer à la France et au monde que nous sommes prompts à honorer en la personne de notre ami, l'une des gloires les plus incontestées¹⁸. » La *Gazette du Midi* approuva immédiatement et l'idée de la statue et le choix de l'emplacement d'où « le créateur du canal semblerait encore dominer de son geste la distribution des eaux de notre cité, et à ses pieds se déroulerait la belle cascade qui terminera par sa nappe brillante la perspective de Longchamp »¹⁹. L'idée bien peu fréquente dans la France statuomane du Second Empire d'élever sa statue au cadavre encore chaud d'un fonctionnaire n'a pu éclore qu'à la faveur de la triple certitude d'une gloire et d'une position morale et politique par tous reconnues et approuvées. Malgré l'annonce par Lucy du patronage préfectoral et d'« offrandes fort importantes » à la souscription²⁰, Berteaut, l'année suivante, pouvait annoncer « que la ville ne voudrait laisser à personne le soin d'acquitter sa propre dette et qu'elle ferait, à elle seule, tous les frais du monument qui ne peut manquer d'être élevé à la mémoire de M. de Montricher et de ceux qui ont contribué à son œuvre²¹ ». De 1862 à 1869, l'architecte Henry Espérandieu se chargea du monument commémoratif, le Palais Longchamp, qui se devait de recevoir en effet une autre statue, celle du maire Maximin Consolat (1785-1858), mort deux mois après Montricher, grâce auquel le Canal tel que conçu par l'ingénieur avait pu se réaliser. L'architecte donna aux eaux de la Durance la première voix en la faisant commenter par un peuple de figures sculptées dominé par l'allégorie de la Durance entrant dans la ville sur un char tiré par quatre taureaux de Camargue : c'était l'Abondance recherchée par Consolat et Montricher que représentait en même temps cette figure derrière laquelle il faut chercher, dans des niches ouvertes de part et d'autres du nymphée où les eaux faisaient une première apparition, les bustes jumeaux du maire et de l'ingénieur (fig. 1); une situation qu'un Félix Martin regarde en 1878 comme secondaire et déshonorante : « La manifestation imposante et spontanée qui se produisit au moment de ses funérailles montre combien cette mort était vivement sentie par toute la population; on pouvait espérer pour la mémoire du grand Ingénieur qu'elle serait honorée comme elle le méritait. J'ai le regret de constater qu'il n'en a pas été ainsi. Marseille devait à Mont-Richer une statue : on s'est contenté de placer son buste dans une galerie du monument élevé par Espérandieu²² [...] »

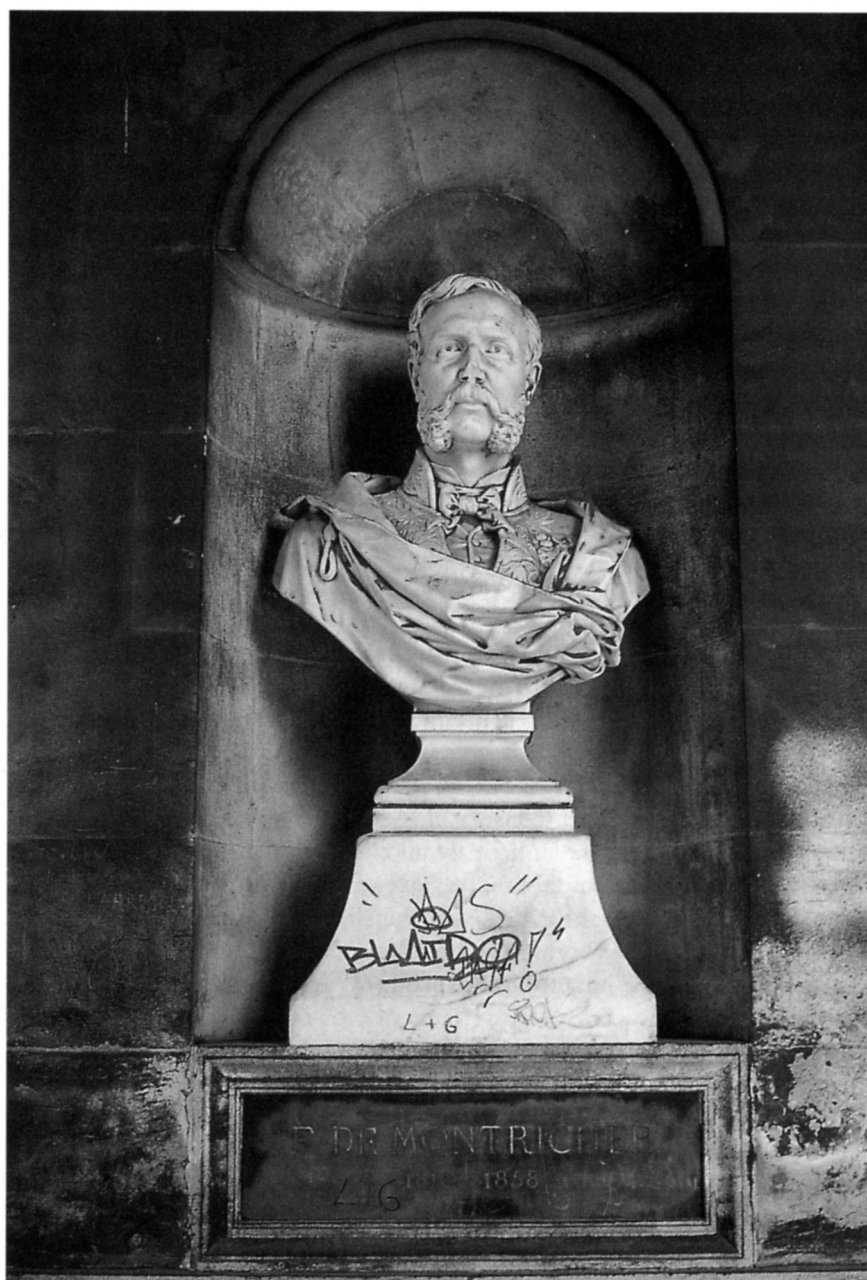
18. *Ibid.*, jeudi 3 juin, p. 2; *Le Sémaphore de Marseille*, même jour, même page.

19. *Gazette du Midi, journal du soir*, jeudi 3 juin, p. 2. Ce petit texte est signé E. Roux.

20. *Ibid.*, samedi 5 juin, p. 2.

21. Sébastien BERTEAUT, *Notice biographique sur M. de Montricher, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône, directeur des travaux du canal de Marseille*, Marseille, 1859, p. 57.

22. Félix MARTIN, *M. de Mont-Richer et le canal de Marseille*, Paris, 1878, p. 155.



Buste de Montricher sculpté par André Allar,
mis en place en 1869 au Palais Longchamp.

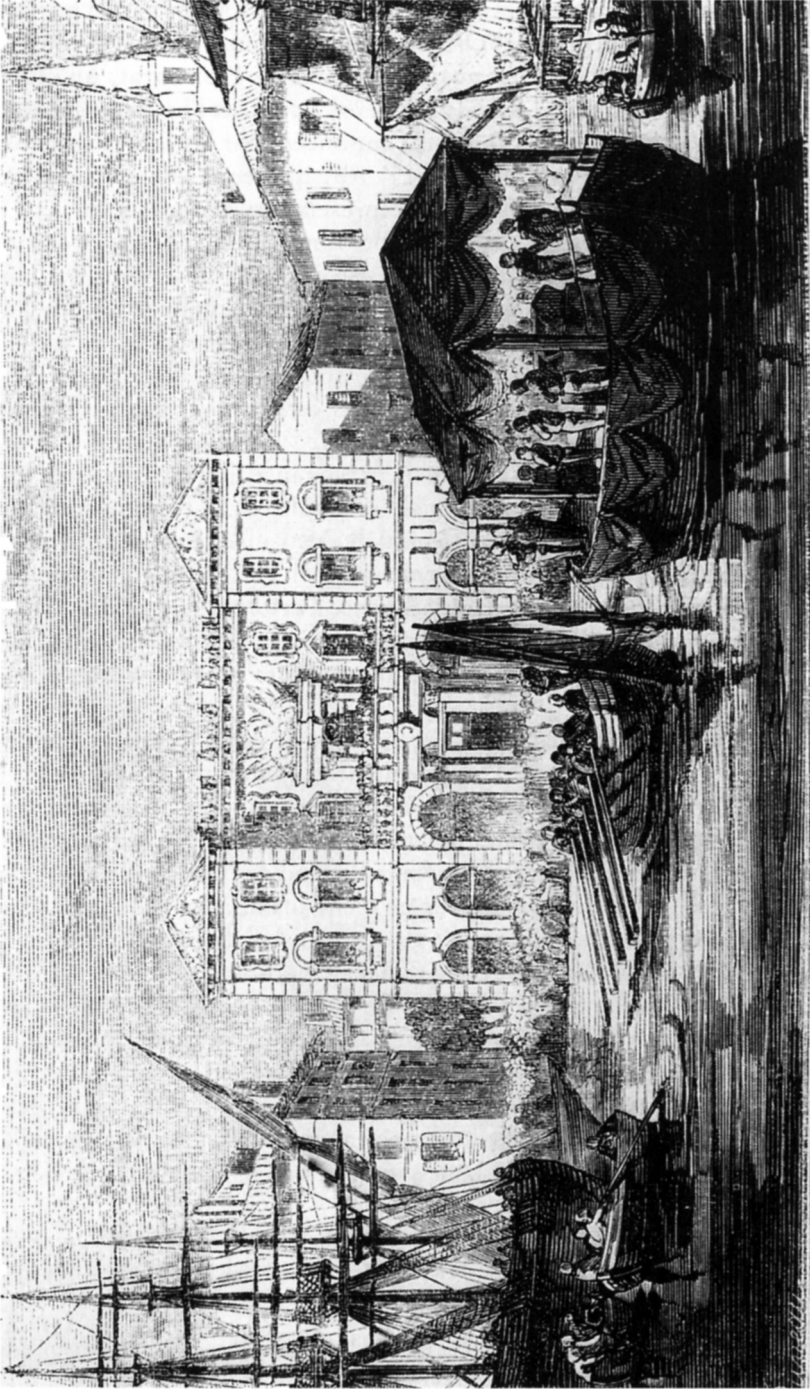
Ces funérailles frappèrent les esprits. Le corps fut rapporté par un paquebot des Messageries impériales, l'*Oronte*, le 7 ou le 8 juin, lorsque le conseil municipal délibéra, sur la proposition du maire Honnorat, qu'elles « seraient faites au nom et aux frais de la ville²³ ». La date et l'heure du convoi, le jeudi 10 juin à partir de 8h30, furent annoncées par les journaux dans leurs numéros du 9 en même temps que l'ordre qui serait suivi : tinrent les cordons du poêle (il y en eut deux) les représentants de l'armée (le général de Courtigis), de l'Etat (le préfet Besson), de la ville (le premier adjoint), des Ponts et Chaussées, du Consistoire de l'Eglise réformée, de l'Ecole polytechnique (le commandant de l'artillerie) et de la Société de prévoyance du culte réformé ; suivirent le cercueil, les serviteurs de la famille, les pasteurs, la famille, le maire et le conseil municipal, le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, les membres du Consistoire protestant, de l'Académie, les anciens élèves de l'Ecole polytechnique, le conseil d'administration de la Société de prévoyance du culte réformé, les chefs et sous-chefs de section du Canal, les employés de l'administration municipale, les employés du bureau central de l'octroi, les amis de la famille, enfin, fermant le cortège, les cantonniers du Canal. Cet ordre, communiqué par la mairie, montre qu'une certaine affluence à cette cérémonie déjà œcuménique était non seulement attendue, mais souhaitée : beaucoup d'employés avaient été invités à chômer pour rendre un dernier hommage à leur chef.

« Le jour de cette triste cérémonie, un crêpe de deuil semblait répandu sur Marseille », écrit Berteaut.²⁴ Une gravure (fig. 2) montre l'arrivée du cercueil à l'hôtel de ville dans une barque tendue d'un dais, le bastingage festonné de draperies noires, et tirée par un canot à la poupe décorée de grands drapeaux traînant dans les eaux. Une foule l'attend sur le quai et sur le balcon de l'hôtel de ville. L'image se compare d'elle-même à celles qui, dix-sept ou dix-huit ans plus tôt, avaient fait voir le transbordement du corps de Napoléon de la *Belle-Poule* au *Normandie*, à Cherbourg, puis l'arrivée de la *Dorade 3* à Courbevoie²⁵. « L'émotion fut à son comble, écrit Félix Martin, lorsqu'on vit de toutes les rues adjacentes au port, déboucher une foule d'ouvriers silencieux et recueillis, venant par un de ces mouvements spontanés qui ne sont pas rares chez le peuple impressionnable et généreux de Marseille, rendre un dernier hommage à celui qu'ils avaient appris à connaître, à admirer, à respecter. Jamais on ne vit un tel concours populaire

23. *Le Sémaphore de Marseille*, jeudi 10 juin, p. 2 pour cette information. La *Gazette du Midi* informa ses lecteurs dans son numéro du 6 juin de l'arrivée attendue le lendemain du corps de l'ingénieur.

24. BERTEAUT, *op. cit.* (voir note 21), p. 53.

25. Quelques-unes de ces images ont été publiées dans *Napoléon. Le Retour des Cendres (1840-1990)*, Courbevoie, 1990, p. 107 à 111.



Arrivée du cercueil de M. de Montrichet à Marseille.

à des obsèques, jamais on ne vit unanimité aussi complète de regrets.²⁶ » Dès le lendemain, la *Gazette du Midi* notait que la cérémonie s'était déroulée « avec un concours très considérable de la population » et que « le défilé du convoi ne durait pas moins de demi-heure ». Elle « regrettait seulement que la simplicité des funérailles imposées par la religion protestante [...] enlevât à cette pompe funèbre une partie de l'éclat dont on aurait voulu la voir entourée »²⁷. Le cortège, parti de l'hôtel de ville, emprunta, après avoir longé le port, la Canebière, fit un crochet vers le Sud par la rue Paradis jusqu'à la rue de la Darse (aujourd'hui Francis-Davso), pour revenir vers la Canebière par la rue Saint-Ferréol afin d'emprunter cours Belsunce, rue d'Aix et boulevard de la Paix jusqu'au cimetière Saint-Charles.

Vint le moment des discours. Celui du maire François Honnorat (1802-1877), à l'hôtel de ville de 1855 à 1859, fut immédiatement reproduit. Son message était simple : la perte de cet ingénieur était « un malheur public », ce qui expliquait ce « deuil général », qu'il ne soit « pas un Marseillais qui n'ait donné tous ses regrets à l'ingénieur éminent, à l'excellent citoyen, à l'homme de bien qui succombait au milieu de sa gloire, dans la force de l'âge et la maturité du talent ». Le maire rappela ce qu'il était – « à une intelligence supérieure, à des talents hors ligne, M. de Montricher joignait toutes les qualités du cœur » –, ce qu'il avait fait – le canal : « il a fini par remporter la victoire la plus éclatante et la plus glorieuse » –, ce qu'il s'appropriait à faire pour la ville – « Marseille comptait encore sur lui pour l'exécution des travaux importants qu'elle est à la veille d'entreprendre » – et conclut en déclarant qu'« il était plus qu'un homme d'un immense talent, il fut partout et dans toutes les circonstances l'homme du devoir et de la vertu²⁸ ».

Non, la gloire de Montricher ne pouvait seulement provenir de ses victoires ou de cette immense énergie dilapidée aux moments critiques de l'histoire du canal ou du printemps de 1848 ! La gloire est un exemple donné à la jeunesse et, de façon pédagogique, les orateurs réunis autour de cette tombe, comme bientôt ses biographes, mirent l'accent sur les qualités de cœur, la générosité, l'humanité, la « charité évangélique » autant ou plus que sur les talents, la combativité, l'énergie, les qualités de chef dont l'homme avait fait preuve. Ils rencontraient là le bon Rollin pour qui ni les richesses, ni les dignités, ni les victoires, ni la noblesse d'extraction, ni les talents de l'esprit, ni les dignités, ni les victoires, ni la noblesse d'extraction, ni les talents de l'esprit,

26. Félix MARTIN, *Op. cit.* (voir note 22), p. 150. En 1859, Berteaut écrit que « la population presque entière assistait aux obsèques. Des compagnies d'ouvriers étaient venues de trente lieues à la ronde pour payer un dernier tribut de regrets et de larmes à celui qu'ils regardaient comme un père ». (BERTEAUT, *Op. cit.* (voir note 21), p. 53).

27. *Gazette du Midi*, vendredi 11 juin, p. 2.

28. *Le Sémaphore de Marseille*, vendredi 11 et samedi 12 juin, p. 2 ; *La Gazette du Midi*, samedi 12 et dimanche 13 juin, p. 2. Ce discours est aussi reproduit dans la *Notice* de Berteaut en 1859 (voir note 21).

ni la réputation ne faisaient « la solide gloire et la véritable grandeur » qui « réside dans le fond des qualités personnelles, & dans la noblesse des sentiments²⁹ ».

La mort de Montricher fut une de ces occasions rares à la fois de s'enorgueillir du plus grand des travaux accompli par la ville et de désigner le héros qui en était le principal responsable comme l'incarnation de toutes les vertus vénérées par l'Église (malheureusement, en l'occurrence, réformée) et les pouvoirs constitués. L'apparition des « bons ouvriers » venus rendre hommage à leur chef renforça encore le nécessaire sentiment d'unanimité, au-delà des différences religieuses et politiques qui divisaient les élites (avec cette animosité qui grandissait entre Honnorat et le préfet Besson) : la gloire, même passée, a ce pouvoir d'une éphémère unanimité dans l'épiphanie de ses funérailles. Mais sa mémoire s'étiole en même temps que meurent les hommes qui l'ont reconnue : née de cet étonnement rempli d'admiration devant une série d'actions d'éclat, elle ne passe guère la génération qui en fut témoin, qui la ressentit dans son cœur et qui tente en vain de la répandre par ses écrits. On associa Montricher à Napoléon pour la dernière fois en juin 1847 : Lepeyre, un des plus ardents propagateurs de cette gloire, avait cru reconnaître à la traversée du souterrain des Taillades « une figure de Napoléon avec le petit chapeau de rigueur et le grand habit d'uniforme » dans ce qui n'était en s'approchant « qu'un assemblage de pierres plus ou moins foncées ». En 1857, il rechercha en vain cette image : « Napoléon 1^{er} ne se trouve plus aux Taillades, mais Napoléon III est aux Tuileries, ce qui vaut bien mieux³⁰. » Entre-temps, Montricher avait terminé le canal et eu quarante ans : la gloire ne se donnerait-elle qu'à quelques hommes très jeunes dont elle se retirerait peu à peu quand ils réalisent leurs ambitions inouïes, jusqu'à ce qu'elle vienne une dernière fois flamboyer à leurs funérailles³¹ ?

Claude JASMIN

29. Charles ROLLIN, *Op. cit.* (voir note 2), pp. 19 à 139, notamment p. 120.

30. Frédéric LEPEYRE, *Canal de Marseille. Tournée d'inspection faite par le conseil municipal. Le 13, le 14 et le 15 octobre 1857*, Marseille, 1857, p. 12, 13.

31. Une comparaison avec la gloire de Léon Gambetta (1838-1882), mort lui aussi à moins de cinquante ans, dont les funérailles civiles, aux frais de la nation, furent une des manifestations de masse des années quatre-vingts et dont le portrait sculpté se dressa à de multiples carrefours en tant qu'allégorie de la Patrie, est une tentation : mais c'est alors au dépassement de la vision traditionnelle et toute morale de la « gloire » qu'on assisterait peut-être. Cette gloire reste quand même fragile et ne se ressuscite que par la répétition des funérailles de janvier 1883 en translation des cendres (1909) ou panthéonisation (1920), au cinquantième anniversaire de la République.

Voir notamment : *Hommage à Léon Gambetta*, catalogue de l'exposition du musée du Luxembourg (novembre 1982 - janvier 1993), Paris, Ministère de la culture, délégation aux célébrations nationales, 1982 ; et *Léon Gambetta : un saint pour la République ?* ouvrage associé à l'exposition du même titre, Maison des Jardies, Sèvres (novembre 1996 - avril 1997) et Panthéon (mai-novembre 1997), conseil général des Hauts-de-Seine, C.N.M.H.S., Nanterre, Paris, 1996.